

INFANTICIDE.—Un nommé Louis Legault et Elmiro Legault sa nièce, tous deux de St. Laurent ont été arrêtés mardi, et amenés au bureau de police sur accusation d'avoir entretenu ensemble un commerce illicite et d'avoir caché la naissance de deux enfants qui auraient été enterrés dans une cave. Avis ayant été donné à M. Couriel le coroner par le frère de la fille, il se transporta sur les lieux mardi et fit faire des fouilles dans la cave, mais sans résultat. Il paraît que le prisonnier a avoué depuis, que les corps ont été exhumés de la cave et enterrés dans un champ, mais après de nouvelles recherches par le coroner, il n'a été impossible de les découvrir. D'après les témoignages et quelques aveux faits par les prisonniers ils ont tous deux été envoyés en prison.—(Minerve.)

Le Journal des Débats apprécie comme suit les forces qui soutenaient la cause de l'indépendance Italienne. « Voici les forces dont la cause Italienne dispose en ce moment pour sa défense :—Armée Piémontaise autour du Roi, 55,000 hommes; le reste de cette armée est à Pavie, Plaisance, à Casal-Maggiore (sur le Pô au sud de Bazzolo), dans les duchés de Parme et de Modène, à Ferrare et à Venise. L'armée du Roi forme l'aile droite de la défense générale. Le centre est établie à cinq lieux de Milan, et comme corps de réserve, au pont de Cassano, très forte position sur l'Adda, où sont réunis 15,000 Lombards et Toscans. La ville de Brescia, fortement retranchée et munie d'un château-fort, sert de point d'appui à l'aile gauche, composée de 10,000 hommes. Ces forces représentent donc un total de 70,000 hommes. Le Maréchal Radetzky ne parait pas en avoir plus de 50 à 60,000 pour le moment sous sa main.

Colonisation.—Nous lisons dans le Journal de Québec du 5 du courant. Il y a eu dimanche à la suite des vêpres à Sainte-Anne, une assemblée des cinq paroisses de la côte de Beauport pour la colonisation des terres incultes du pays. Elle était présidée par M. Bessier, curé de Saint-Joachim, M. Beaumont vicaire de Sainte-Anne, agissant comme secrétaire. L'assemblée était très nombreuse malgré la pluie de la veille qui avait détérioré les chemins, et les orages abondants qui tombaient quelques instants avant que l'on procédât aux affaires. Comme les orateurs venaient expliquer le but de la réunion, que les résolutions avaient été adoptées et que l'on commençait la souscription, la pluie commença à tomber de nouveau par torrents, et chacun de se sauver soit dans l'église soit ailleurs pour trouver un abri. Malgré tout cela et que l'on n'a pu obtenir sur les lieux que la souscription de ceux qui s'étaient réfugiés dans la sacristie, ces souscriptions se sont élevées à £31 et quelques schellings.

De sorte que le montant total des souscriptions, dans le comté de Montmorency s'élève jusqu'à ce jour à £152. C'est un beau résultat, dont une bonne partie est due à la générosité des dames de l'Isle d'Orléans qui ont répondu par des souscriptions libérales à l'appel éloquent qui leur a été fait par Messire le grand vicairre Mailloux et le Rev. M. O'Reilly. Les messieurs du Clergé qui encourageaient l'assemblée et l'œuvre de leur présence et qui à cause de cela ont droit à la reconnaissance du comté de Montmorency, sont M. O'Reilly qui prêcha deux sermons le même jour, un sur le sacrifice de la messe et l'autre sur la colonisation, et qui parla ensuite à l'assemblée, M. Bessier, curé de St. Joachim, M. Asselin, curé de l'Ange-Gardien, M. Parant, curé de Châteauricher, M. Ducher, curé de Ste. Anne, MM. Aubry et Tassé, prêtres du Séminaire de Québec, et M. Beaumont, vicaire de Ste. Anne. Ceux qui ont adressé la parole à l'assemblée sont MM. O'Reilly, Aubry et Cauchon.

Nous avons vu, hier, un monsieur arrivant tout récemment du Sagueny qui nous dit que l'émigration se porte d'une manière inconcevable de ce côté; que les arpenteurs ne peuvent fournir à mesurer et à diviser les lots, et que pour peu qu'ils s'arrêtent ils sont débordés par les squatters qui se croisent et se mêlent dans leurs possessions et finissent invariablement par se quereller.—Journal de Québec.

Nous voyons par le Mercury que, parmi les messieurs qui ont reçu, le 1er août, des diplômes de médecins à l'Université d'Edimbourg, se trouve un jeune canadien du nom de Joseph Carrier, de Québec, qui a soutenu une thèse sur les maladies de la poitrine. Le docteur Carrier est fils de M. Jos. Carrier, marchand-épicer de la Basse-Ville, et a fait ses études sous le Dr. Frémont à notre ville.—Canadien.

MARCHÉ BONSECOURS. Vendredi, 8 sept. 1848.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes entries for Flour, Beans, Oats, etc.

COURSOL & AUDY, AVOCATS, Rue Saint Vincent, No. 18.



VOIE TELEGRAPHIQUE DE TROY. NOUVELLES D'EUROPE.

ARRIVÉE DE L'HIRBERNIA. New-York, 8 sept. 1848. Le steamer Hibernia est arrivé à Boston ce matin. Les nouvelles sont peu importantes. L'Irlande continue tranquille. Une commission va être nommée pour juger Smith O'Brien et les autres chefs de l'insurrection. Les patentes, on craint fort, sont perdues, et il parait y avoir qu'une pauvre récolte de blé. Les charbonniers en Angleterre n'ont fait aucun mouvement important.

MARCHÉS DE LIVERPOOL. 26 Août 1848. Fleur, 33s 6d à 35s. Maïs, 36s. Farine, 10s 6d à 17s 6.

BAUME DE WISTAR

(Extrait du Chronotype de Boston en date du 1er Octobre 1847.) La consommation est la grande malédiction de nos climats du nord, elle détruit le bonheur domestique et la beauté de la vie. Elle enlève à la joue sa couleur de santé, à l'esprit sa sérénité aux yeux leur feu brillant. Elle use le corps obscurcit l'intelligence et plonge sa victime dans un tombeau précoce. Vieux comme jeunes, les gens sérieux et ceux qui sont gais, la belle des villes comme la jolie villageoise sont également ses victimes. Béné soit donc l'homme dont le génie et les recherches nous ont donné des armes contre cet hôte de nos maisons! Il mérite les louanges et la gratitude des âges; il aura les nôtres au moins. Une des plus importantes découvertes de la science moderne, pour guérir les affections pulmoniques, c'est le Baume de Cerises Sauvages, et c'est au célèbre Dr. Wistar qu'est dû l'honneur de cette découverte. Cette excellente composition a rendu à la santé des milliers de malades. Elle est expectorante, tonique et adoucissante et est dit-on une préparation purement végétale. Sous son influence magique, les toux, maux de gorge et irritations bronchiques les plus obstinées disparaissent. Nous nous en sommes servis et pouvons le recommander particulièrement à cette saison quand la cause principale de la maladie, les vents d'est sont si fréquents. A vendre en gros et en détail chez Wm. LYMAN et cie., J. BIRKS et cie., S. J. LYMAN et cie., A. SAVAGE et cie.

FLUIDE HYPERION DE BOGLE POUR LES CHEVEUX.

Du Boston Post du 11 d'avril 1846.—Un fait. Un Monsieur de distinction de la cité, était incommodé depuis deux ans, d'une éruption de la peau éprouvant une prurit qui lui faisait perdre toute sa chevelure. Pendant cette période, il avait essayé de tous les remèdes connus pour cet objet, mais sans en éprouver aucun bien. Il alla enfin consulter M. W. Bogle au no. 228 rue Washington, qui réussit parfaitement à le guérir de cette infirmité, et à lui restituer sa chevelure. On peut s'assurer de la vérité de ce fait, en s'adressant à la place ci-haut nommée. A vendre chez M. W. LYMAN, à Montréal.

TABLEAUX A VENDRE.

On offre en vente, au magasin, près de celui de M. Boulanger, rue Notre-Dame, une magnifique collection de TABLEAUX D'ANTIENS MAÎTRES, aussi des tableaux d'artistes modernes, le portrait de la Reine Victoria, les incendies de Québec, et plusieurs autres sujets historiques du pays.—Admission gratuite de 10h. A. N. à 5h. P. M.—8 sept.

COLLÈGE DES MÉDECINS ET CHIRURGIENS.

Le Bureau des Directeurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, formant le Bureau Provincial de Médecine, en conformité à l'acte d'incorporation tiendra sa séance semi-annuelle aux fins d'examiner les candidats, qui s'adresseront pour obtenir des licences, et pour examiner ceux qui désirent entrer dans l'étude de la médecine, MARDI, le dixième jour d'octobre prochain, à 10h. A. M., à la chambre du Parlement à Montréal. Les Candidats sont requis de déposer leurs certificats au Bureau du Secrétaire, au moins dix jours avant l'assemblée. Par ordre, A. H. DAVID, Secrétaire.

SOCIÉTÉ AGRICULTURE DU COMTÉ DE TERREBONNE

AVIS est par le présent donné que l'Exhibition générale aura lieu au village de la paroisse de St. Louis, de TERREBONNE, JUDI, le 21 du courant, à 10 heures A. M. CHARLES SMALLWOOD, M. D. Secrétaire.

AVIS PUBLIC.

UNE ASSEMBLÉE de la SOCIÉTÉ DES MISSIONNAIRES FRANÇAIS aura lieu à l'Eglise Américaine, Grande rue St. James ce soir VENDREDI le 8 du courant à 7 heures. Des adresses seront faites en Français et en Anglais. Le public est prié d'y assister. Une collecte en aide des fonds sera faite. La faulx sera occupée à 7 heures P. M. 8 sept.

VENTE HEBDOMADAIRE PAR ENCAN

DE BONS PUBLIÉS, STOCKS, ETC. Les Soussignés annoncent respectueusement qu'ils tiendront une VENTE PUBLIQUE de toute description de BONS PUBLICS, STOCKS, DEBENTURES, &c. &c. &c. A leur Chambre d'Encaissement, rue Saint-François-Xavier, TOUS LES SAMEDIS, A ONZE HEURES DU MATIN. LA PREMIÈRE VENTE AURA LIEU SAMEDI PROCHAIN, 9 SEPTEMBRE. A ONZE HEURES DU MATIN. Toutes les facilités seront offertes aux acheteurs et aux vendeurs à cette vente hebdomadaire pour les mettre au fait des taux des fonds sur le marché. JOHN LEEMING & CIE. Montréal, 8 sept. 1848.

DAHLIAS.

La prochaine EXHIBITION ANNUELLE de la Société d'Horticulture de Montréal, qui doit se tenir le 13 du courant, le soussigné exhibera des spécimens de sa collection de DAHLIAS. A ces spécimens seront attachés les noms et le prix, afin que ceux qui se proposent d'en acheter, puissent avoir le moyen de faire leur choix. Des ordres peuvent être envoyés après l'exhibition, et les racines seront livrées et emballées. THOMAS WILSON, Jardinier, Terrace Bank. Montréal, 8 sept. 1848.

Collège Ste. Marie à Montréal.

LES ELEVES trouveront dans l'Établissement un cours complet classique et commercial. Trois classes s'ouvriront le 20 du mois de SEPTEMBRE. La première sera un cours préparatoire Anglais et Français, dans lequel on enseignera la Grammaire dans les deux langues, l'Écriture l'Arithmétique, la Géométrie et l'Histoire. Les deux autres formeront le commencement du cours classique. Le Français et l'Anglais seront sur le même pied dans toutes les classes. Chaque année on ajoutera une nouvelle classe, et les élèves de l'année précédente passeront à la classe supérieure, jusqu'à ce que la série des cours soit complète.

CONDITIONS PROVISOIRES: Pour le cours préparatoire \$2. Par mois, payable pour les autres cours \$3. d'avance et par trimestre. L'Allemand, l'Italien et le Dessin seront facultatifs et à la charge des parents. F. MARTIN, S. J. Président. Montréal, 4 sept.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTÉ DE MONTRÉAL. AVIS. L'ASSEMBLÉE annuelle des membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, et la ville de Montréal, LUNDI, le second jour d'octobre prochain, à ONZE heures du matin, afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les Règlements de la Compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution. Par ordre du Bureau, P. L. LE TOUNEUX, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août 1848.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTÉ DE MONTRÉAL. AVIS. Les Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que les répartitions de dividendes ont été chargées et déclarées payables pendant l'année sur les billes de primes aux dates respectives qui suivent, savoir: par cent, le 30 Octobre, P. M. 1847. 18 Février, " 1848. 3 Mars, A. M. " 26 Avril, " " 28 " " " 10 Mai, " " 19 " " " 22 " P. M. " 28 " A. M. " 24 Juin, " " 2 Août, " " Et quo les dits Dividendes ont Répartitions formant en tout TROIS et trois huitièmes par cent devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le second jour d'octobre prochain, conformément aux Actes des dits et dits anciens de Guillaume IV, chap. 83, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40, de la 6me Victoria, ch. 17 et 18, et de la 6me Victoria, chap. 81, et suivant les Règlements de la Corporation. Par ordre du Bureau, P. L. LE TOUNEUX, Secrétaire et Trésorier. Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal. Montréal, 21 août 1848.

Aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné et endossées "Soumissions pour réparations au Canal de Chambly" seront reçues jusqu'à MERCREDI le SIX, pour les ECCLUSÉS et jusqu'à LUNDI le ONZE du courant, pour autres Travaux de Réparations au Canal de Chambly comme suit: Premièrement.—Pour abattre et reconstruire l'Écluse No. 4, avec les réparations aux fondations qui pourraient être jugées nécessaires. Secondement.—Pour l'excavation des tranchées bouchées en arrière des murs écclusés Nos. 2, 3 et 4. Troisièmement.—Pour l'excavation d'une tranchée bouchée au fond du Canal, un égout en arrière sur le côté Est, pour nettoyer le fond du Canal depuis l'écluse No. 2 jusqu'au pont de Haut où il pourrait y avoir des sèps et où il pourrait s'en former. Quatrièmement.—Pour nettoyer et débarrasser de tout sous-traitement et creuser et élargir l'embouchure d'un fossé et pour reconstruire l'aile Est. Cinquièmement.—Pour l'excavation de fond du Canal jusqu'au niveau de la l'embarcadure de l'écluse de la garde et pour réparer l'extérieur de mur oblique depuis le haut du Pêlage Ste. Thérèse à l'écluse de la garde à St. Jean. On peut voir la formule des Soumissions au bureau de M. BONS, Surintendant du Canal de Chambly, où tous autres renseignements relatifs aux travaux pourront être obtenus. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, 4 Septembre 1848.

Aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné et endossées "Soumissions pour réparations au Canal de Chambly" seront reçues jusqu'à MERCREDI le SIX, pour les ECCLUSÉS et jusqu'à LUNDI le ONZE du courant, pour autres Travaux de Réparations au Canal de Chambly comme suit: Premièrement.—Pour abattre et reconstruire l'Écluse No. 4, avec les réparations aux fondations qui pourraient être jugées nécessaires. Secondement.—Pour l'excavation des tranchées bouchées en arrière des murs écclusés Nos. 2, 3 et 4. Troisièmement.—Pour l'excavation d'une tranchée bouchée au fond du Canal, un égout en arrière sur le côté Est, pour nettoyer le fond du Canal depuis l'écluse No. 2 jusqu'au pont de Haut où il pourrait y avoir des sèps et où il pourrait s'en former. Quatrièmement.—Pour nettoyer et débarrasser de tout sous-traitement et creuser et élargir l'embouchure d'un fossé et pour reconstruire l'aile Est. Cinquièmement.—Pour l'excavation de fond du Canal jusqu'au niveau de la l'embarcadure de l'écluse de la garde et pour réparer l'extérieur de mur oblique depuis le haut du Pêlage Ste. Thérèse à l'écluse de la garde à St. Jean. On peut voir la formule des Soumissions au bureau de M. BONS, Surintendant du Canal de Chambly, où tous autres renseignements relatifs aux travaux pourront être obtenus. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, 4 Septembre 1848.

MAISON A VENDRE.

UNE MAISON en bois, à deux logements situés dans le Faubourg St. Jean Ste. Jean dans la Rue Beauport, voisin du terrain de M. Desmarquet, à des conditions libérales. S'adresser à JEAN-BTE. MARCOTTE, Coins des Rues Mignonne et St. Domini qu

AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à VENDREDI QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE courant pour SIVELER, FAIRE ET MACCADAMISER le CHEMIN, le long du BASSIN du CANAL de la CHINE, à Montréal, depuis le pont du Moulin à vent de la Pointe jusqu'au Nouveau Moulin; suivant les spécifications qui peuvent être vues à ce Bureau où on obtiendra tous autres renseignements. Les soumissions, adressées au soussigné, doivent être endossées "Soumissions pour chemin" et doivent contenir le prix par verge auquel on se propose de faire l'ouvrage. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, 4 sept 1848.

AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS endossées "Soumissions pour le Pont Melbourne" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'à VENDREDI le QUINZE du courant pour les travaux en bois ET EN FER requis pour soutenir les quais du Pont de Melbourne, suivant les plans et spécifications qui peuvent être vus à ce Bureau où toute autre information peut être obtenue. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, 5 septembre 1848.

AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné, seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 8 du courant, pour diverses alterations et réparations à Monklands, et les plans et devis pourront être vus à ce Bureau, où toutes autres informations pourront être obtenues. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 1er septembre 1848.

AUX CONSTRUCTEURS.

DES SOUMISSIONS adressées au Soussigné, seront reçues jusqu'à VENDREDI, le 8 du courant, pour diverses alterations et réparations à Monklands, et les plans et devis pourront être vus à ce Bureau, où toutes autres informations pourront être obtenues. Par ordre, THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Publics, Montréal, 1er septembre 1848.

NOUVEAU MAGASIN DE THÉ.

Agence de la Compagnie de l'Amérique du Nord établie à New-York, pour la vente du thé.

Eaux Minérales de PLANTAGENET

SANS PAREILLES DANS LE PAYS. NOUVEAUX CERTIFICATS. GURISON EXTRAORDINAIRE.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette Eau des Sources Minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien. Montréal, 4 sept. 1848. H. LAURIN.

DEBENTURES!!

Le soussigné informe les Messieurs du Clergé les Instituteurs, les Commissaires d'Écoles et autres, qu'il prendra des DEBENTURES pour LIVRES ET FOURNITURES D'ÉCOLES, ETC., ETC., et aussi en paiement des COMPTES qui lui sont dûs. J. BRE. ROLLAND.

COLLÈGE DE STE. THÉRÈSE.

La rentrée des élèves du Collège de Ste. Thérèse devant avoir lieu le QUATORZE de SEPTEMBRE prochain, le soussigné se trouve dans la nécessité d'informer les personnes endettées envers le dit Collège d'envoyer immédiatement ce qu'elles doivent, afin qu'on puisse faire immédiatement les provisionnements nécessaires aux enfants. DUCHARME, Propriétaire. 31 août 1848.—tip.

AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES.

A VENDRE la SEIGNEURIE St. George située au sud du Fleuve St. Laurent, à 4 lieues de Laprairie, contenant environ 25,000 arpents de terre en superficie dont 21,000 sont actuellement concédés, avec un moulin à farine, (trois moulins), allant par eau ou par vapeur; un moulin à carder, un moulin à fouter, un moulin à scier avec les dernières améliorations et une teinturerie, le tout en bon ordre. Il y a, en outre, la terre seigneuriale mesurant 90 arpents en superficie sur laquelle est bâti le manoir en pierres, à deux étages et fini dans le dernier goût, avec bâtiments en citernes, vergers, etc., etc., ainsi qu'une autre terre et une maison bâtie près des moulins. Les conditions sont des plus faciles, on n'exigera qu'une faible portion du prix de vente comptant pour payer quelques dettes. £1200 resteront entre les mains de l'acquéreur, et la balance sera payable en quatre paiements annuels. Titre incontestable. Pour plus amples informations, s'adresser au notaire soussigné No. 21, rue St. François-Xavier. (Affranchir). T. DOUCET, N. P. Montréal, 26 août 1848.

MAISON A VENDRE.

UNE MAISON en bois, à deux logements situés dans le Faubourg St. Jean Ste. Jean dans la Rue Beauport, voisin du terrain de M. Desmarquet, à des conditions libérales. S'adresser à JEAN-BTE. MARCOTTE, Coins des Rues Mignonne et St. Domini qu

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées dans les Townships de Wexford, dans le Comté de Leinster, au nord du fleuve St. Laurent, dans le Bas-Canada, seront, à compter du TROISIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à vendre, aux conditions énoncées dans les Règlements Généraux, par l'agent local, ALEXANDER DALY, Ecuyer, à Rawdon, à qui l'on devra s'adresser. Prix de Vente—Quatre Chelins l'Ac. 1 Rang—Lots 1 à 14 (100 chaque), 15 (92), 16 à 17 (81 chaque), 18 à 33 (100 chaque), 34 (91), 35 à 45 (10) chaque, 46 (95), 47 à 54 (100 chaque), 55 (93), 56 à 59 (100 chaque). " Lots 1 à 3 (100 chaque), 4 (89), 5 (83), 6 (81), 7 (100) 8 (81), 9 à 14 (100 chaque), 15 (94) 16 à 17 (100 chaque), 18 (90), 19 à 22 (100 chaque), 23 (90), 24 à (92), 25 à 41 (100 chaque), 42 (59), 43 (85), 44 à 45 (73 chaque), 46 (92), 47 50 (100 chaque), 51 (94) 52 à 58 (100 chaque), 59 (148). 3 " : Lots 1 et 2 (100 chaque), 3 (90), 4 (71), 5 (49), 6 (91), 7 à 12 (100 chaque), 13 (38), 14 (71), 15 à 21 (100 chaque), 22 (90), 23 (86), 24 à 25 (100 chaque), 26 (93), 27 à 41 (100 chaque), 42 (89), 43 à 58 (100 chaque), 59 (148). Une insertion hebdomadaire jusqu'au tome de la vente, en français, dans La Minerve et la Revue Canadienne.—14 août.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

LES SOUSSIGNÉS informant respectueusement le public qu'ils ont formé ce jour entré une société sous le nom et raison de Michael Rossin et Cie. MICHAEL ROSSIN, ARNOLD NORDHEIMER. Montréal, 29 août, 1848.

MAGASIN DE BIJOUTERIES ET D'OBJETS D'ART.

MM. MICHAEL ROSSIN & Cie. INFORMENT le public du Montréal et des environs qu'ils ont ouvert hier un NOUVEL ÉTABLISSEMENT au No. 133, rue Notre-Dame qui contient l'assortiment le plus riche et le plus rare de BIJOUTERIE ET D'OBJETS D'ART d'Angleterre, de France et d'Allemagne, choisis par M. ROSSIN lui-même sur les meilleurs marchés et qu'ils offrent à des prix très raisonnables. Le public est respectueusement invité de venir examiner cet assortiment qui sera trouvé sans rival pour son excellence et sa beauté. Montréal, 29 août 1848.

UN BAZAR aura lieu à la Maison de la Providence, MARDI le 5 SEPTEMBRE.

Les Dames qui désirent y aider par leur ouvrage ou autrement vendront bien en donnant avis aux Soeurs de la Providence aussitôt que possible.—1er septembre.

COLLÈGE DE STE. HYACINTHE.

L'ENTRÉE des élèves au Collège de Ste. Hyacinthe aura lieu Mercredi le 13 Septembre prochain. Le prix de la pension et de l'enseignement est de £15 par année payable d'avance en deux semestres, au jour de l'entrée, et dans le cours du mois de février. Il ne sera fait aucune déduction pour absence à moins de deux mois consécutifs. Toutes les lettres adressées aux élèves doivent être franches de port. Aucun élève étranger à la paroisse ne peut prendre sa pension au village sans une autorisation du Directeur. Il y a point au collège d'enseignement purement élémentaire. Pour être admis il faut avoir lire et pouvoir facilement écrire à la dictée. St. Hyacinthe, 8 août 1848.

POELES DES TROIS-RIVIERES ET DE ST. MAURICE.

Le Bureau des Soussignés, MARDI, le 12 de Septembre, sera vendu, pour élargir un compte: Environ 250 POELES Doubles et Simples, de la manufacture susmentionnée. Une variété d'autres articles en fonte, et Ferronnerie. La vente à DEUX heures. 31 août. A. CUVILLIER & Cie

VITRES A VENDRE.

LA COMPAGNIE de la MANUFACTURE de VERRE de POSTAWA, offre à vendre: 2,000 BOITES de VITRES, De 71 sur 81 et de 30 sur 42 de diverses tailles. VITRES de double épaisseur. PLATE GLACE, venant de cette manufacture, de qualité supérieure et égale au verre d'Allemagne. Les commandes pour toute quantité ou grandeur, de 30 à 42 et de toute épaisseur seront reçues et exécutées promptement. Les demandes doivent être adressées au Surintendant à VAUGHAN ou au Bureau de la Compagnie à Montréal, rue Ste. Thérèse. Bureau de la Compagnie, Montréal, 6 mars 1848.

PORTRAIT DU COMTE D'ELGIN GRAVE SUR ACIER.

UNE superbe gravure sur acier en Mezzotint, de Son Excellence le très honorable Comte d'ELGIN et KINCARDINE, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du No. etc, etc, exécutée par SARTIN, le meilleur graveur en Mezzotint du continent, sur une plaque de 74 sur 9, et qui sera dédiée à Mme. la Comtesse ELGIN et KINCARDINE, gravée d'après un portrait en Daguerrotypie pour lequel Son Excellence a posé, le 23 mai 1848. Publié par T. C. DOANE, No. 2, Place d'Armes.

Les souscripteurs pourront voir une épreuve de cette gravure, vers le 15 septembre. Ceux qui ne seront pas satisfaits de ce portrait pourront faire leur nom de la liste.

Des listes de souscription sont déposées dans les différents magasins de livres. Premières épreuves, \$4. Impression 2s. 6d. Montréal, 24 août.—U.